



FORMATION INGÉNIEUR PAR APPRENTISSAGE

AGRONOMIE ALIMENTATION ENVIRONNEMENT

Diplôme d'Ingénieur reconnu par l'État
Accrédité par la Commission des Titres d'Ingénieur

Confère le grade de Master
Master's degree



Cti
Commission
des Titres d'Ingénieur





Un cycle complet de 36 mois

Une formation
d'ingénieur en
alternance
**sous statut
d'apprenti**

Réparti entre l'entreprise d'accueil et l'ISARA :

- 52 semaines de cours, 104 semaines en entreprise
- Un rythme d'alternance de 3 semaines en entreprise, 3 semaines à l'ISARA environ, les périodes d'été et le projet de fin d'études se déroulant en entreprise

EN ENTREPRISE

De l'acquisition de compétences
à l'acquisition d'un métier

4 AXES

- Réalisation d'actions ponctuelles en phase avec les enseignements
- Réalisation de missions évolutives sous la conduite du maître d'apprentissage
- Un Mémoire de Fin d'Etudes portant sur une problématique alliant réflexion, propositions d'actions et recommandations
- Séjour à l'international de 3 mois minimum



A L'ISARA

Transmission de savoir et de savoir-faire
sous la forme d'une pédagogie inductive

TRONC COMMUN (3 semestres)

- Méthodologie
- Productions végétales et animales
- Génie Industriel Alimentaire
- Microbiologie alimentaire
- Systèmes d'information
- Qualité - Environnement - Sécurité
- Administration et Management des entreprises
- Economie (générale, agricole et agroalimentaire)
- Marketing et stratégie
- Langues vivantes (Anglais et Espagnol)

PARCOURS DE SPECIALISATION & PROJET DE FIN D'ETUDES (3 semestres)

3 Modules optionnels de 3 semaines au choix de l'apprenti
(1 semestre)
Domaine d'approfondissement
(1 semestre)
Mémoire de fin d'études
(1 semestre)



Un partenariat ISARA/Monde professionnel

Les entreprises et organisations professionnelles sont impliquées dans toutes les phases de la formation

RECRUTEMENT

Le jury de sélection des candidats est composé d'enseignants.
L'entreprise recrute selon ses critères et modalités.



ENSEIGNEMENT

Des professionnels interviennent dans le cadre des cours, des travaux dirigés et des travaux de groupe.



ENCADREMENT

Tout au long de la formation, chaque apprenti est spécifiquement encadré par un tuteur académique (membre du corps enseignant) et un tuteur professionnel (maître d'apprentissage).

EVALUATION

Des professionnels siègent au Conseil de perfectionnement de la formation.

Les jurys de Mémoire de Fin d'Etudes sont composés d'enseignants et de professionnels.



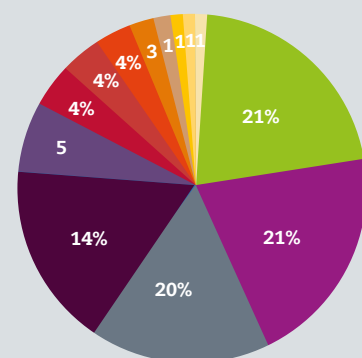
Des missions en entreprise en lien avec le parcours de la formation d'Ingénieur ISARA :

- Production agricole animale ou végétale
- Environnement (gestion végétale, restauration des milieux...)
- Production alimentaire (qualité, gestion industrielle...)
- Recherche et appui technique, services à l'agriculture...

Des entreprises et organisations professionnelles soutiennent la formation et accueillent les apprentis-ingénieurs.

AGIS, ARDAB, BASF AGRO, BAYER CROPSCIENCE, BIGARD, BRIOCHE PASQUIER, CHAMBRE D'AGRICULTURE, CLAUGER, CAC, COOP DE FRANCE, CREDIT AGRICOLE, ENTREMONT, FLORETTE, GROUPE DAUPHINOISE, INRA, ITF, OS MONTBELLARDE, PHILIBERT SAVOURS, SAEME-EVIAN, SNCF, SODEXO, SODIAAL, VIVESCIA...

INGÉNIEUR ISARA PAR FONCTIONS*



- Commercial - Marketing - Vente
- Achats - Approvisionnement - Logistique - Transport
- Audit - Conseil Externe
- Enseignement - Formation
- Production & Services Connexes - Qualité
- Autres
- Etudes - Recherche - R&D - Expérimentation
- Gestion - Finance - Administration - Juridique - RH
- Production agricole - Paysage - Aménagement
- Informatique - Organisation - Système d'information
- Direction
- Communication
- Développement durable - Environnement

*Analyse des emplois des ingénieurs de 2007 à 2017

Modalités d'admission

PUBLIC CONCERNÉ

Etre titulaire d'un des diplômes suivants :

- BTS agricole ou à contenu scientifique et biologique, et post BTS
- DUT génie biologique et post DUT
- L2 ou L3 à orientation biologique
- Etudiants FESIA admis en 3^e année
- 2^e année BCPST (admissibilité aux concours Agro-Véto)
- Etudiants étrangers avec un diplôme équivalent

CONDITIONS D'ADMISSION

Age : avoir moins de 26 ans le jour de la signature du contrat d'apprentissage.

Dossier : pré-sélection des candidatures.

Entretien et tests de niveau : un entretien portant sur les motivations et le projet professionnel et des tests en anglais, informatique, biologie, statistiques et expression écrite.

CONDITIONS FINANCIÈRES

● L'apprenti est rémunéré par l'entreprise (% du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti et de l'année d'études) et ses frais de scolarité sont pris en charge.

● L'entreprise contribue au coût de la formation par le biais de sa taxe d'apprentissage versée au CFA (FORMASUP Ain-Rhône-Loire, IFRIA Provence Alpes Côte d'Azur) et/ou par une participation financière volontaire.

● **Pour plus d'information :**

www.travail-emploi.gouv.fr

rubrique : Le contrat d'apprentissage

ou consulter : www.isara.fr

rubrique : formation/Ingénieur/Alternance

CONTACT

Jocelyne NOLL - Formation Apprentissage

alternance@isara.fr - Tél. : 04 27 85 85 36

www.isara.fr



2 LIEUX DE FORMATION

ISARA-Lyon

23 rue Jean Baldassini - 69364 LYON CEDEX 07

ISARA-ISEMA

Agroparc - Espace Pinède

105 rue Pierre Bayle - CS 20143

84918 AVIGNON CEDEX 9



Suivez-nous sur :

 www.facebook.com/isaralyon

 www.twitter.com/isaralyon

 www.youtube.com/isaralyon

 www.linkedin.com/isaralyon